

## Restauration d'une église géroise ! Lancement d'une collecte de dons en faveur de l'église Saint-Pierre de Genens



Restauration d'une église géroise ! Lancement d'une collecte de dons en faveur de l'église Saint-Pierre de Genens

La commune de Montréal et l'association de Sauvegarde "Pour Genens", avec l'aide de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, du Conseil Régional et de la Fondation du Patrimoine, veulent réaliser des travaux de consolidation de l'église romane de Saint Pierre de Genens.

Le 7 juin dernier, une convention a été signée par M Gérard Bezerra, Maire de Montréal, M Christophe Jankowiak, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine et Mme Macha Mériel, vice-présidente de l'association "Pour Genens".



Macha Mériel, Gérard Bezerra, Christophe Jankowiak, Michel Gicquel (trésorier de l'association)

Le 3 juillet dernier, Mme Lacaze, conservatrice régionale des monuments historiques, Mme Boulin, ingénieur du patrimoine et Mme Salle, ingénieur d'études du service régional de l'archéologie, chargées du contrôle scientifique et technique des monuments historiques ont visité le 3 juillet avec M Gérard Bezerra, maire de Montréal et des membres d'associations de sauvegarde, l'église du bourg, l'église de Luzanet et l'église de Genens.

Elles ont grandement apprécié la qualité architecturale de ces édifices et la qualité des travaux réalisés. Elles ont informé la commune et l'association de l'attribution d'une subvention pour les futurs travaux de consolidation sur l'église Romane de Genens.

### **Lancement d'une collecte de dons**

Une convention de collecte de dons a été signée entre la Fondation du patrimoine, représentée par sa Déléguée régionale Madame Anne-Marie Leroy, son Chargé de mission régional Monsieur Alexandre Tahon ainsi que son délégué territorial du Gers Monsieur Christophe Jankowiak et la commune de Montréal-du-Gers représentée par son Maire Gérard Bezerra.

L'objectif est de mobiliser des mécènes et de réunir 17 000 euros de dons afin de participer au financement des travaux, dont le coût s'élève à 48 000 euros.

Les donateurs bénéficieront d'une réduction d'impôt de 75% sur l'impôt sur le revenu, de 75% pour l'impôt sur la fortune immobilière et de 60% pour l'impôt sur les sociétés !

### **L'église Saint-Pierre de Genens**

L'église Saint-Pierre de Genens, située à Montréal-du-Gers, est un majestueux édifice roman du XII<sup>e</sup> siècle, classé aux Monuments Historiques depuis 1979. Sa beauté réside dans l'harmonie de ses ruines, où se mêlent grandeur et simplicité. Érigée sur un site qui abritait déjà une villa romaine à l'Antiquité tardive, l'église a livré de précieux vestiges, tels que des tombeaux gallo-romains, des fragments de poteries et des pavements en mosaïque. Les trois colonnes et chapiteaux du chœur proviennent sans doute de cette ancienne villa. La fondation de la bastide de Montréal en 1255 marque le début du déclin de la paroisse, et au fil des siècles, l'église subira de nombreuses destructions, notamment pendant les Guerres de Religion au XVI<sup>e</sup> siècle, puis lors de la Révolution, avec l'effondrement du toit et du clocher. Aujourd'hui laissée dans l'oubli depuis plus de 50 ans, l'église Saint-Pierre de Genens demeure l'un des plus précieux témoignages de l'art roman en Gascogne.

### **Le projet de restauration**

La commune de Montréal-du-Gers a à cœur de restaurer cet édifice. L'église doit subir de nombreux travaux de consolidation, incluant la stabilisation des contreforts de l'arc triomphal et des murs environnants ainsi que la restauration du sol. Enfin, des grilles de sécurité seront installées pour protéger ce trésor historique. Après la restauration de l'édifice, la commune envisage d'organiser des spectacles lyriques dans l'écrin somptueux de l'église.

### **La Fondation du patrimoine**

Organisme à but non lucratif créé par la loi, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. Sa priorité est la sauvegarde du patrimoine local, non protégé et en péril, dans toute sa diversité. La Fondation agit partout en France aux côtés des collectivités, des particuliers ou des associations, par l'intermédiaire de ses 21 délégations régionales et ses 100 délégations départementales.

L'objet social de la Fondation couvre toutes les expressions du patrimoine national : tous les types de bâtiments (théâtres, lieux de culte, moulins...) mais aussi le patrimoine non bâti comme les paysages, milieux naturels, espèces en danger, mobiliers, véhicules... Depuis sa création en 1996, la Fondation du patrimoine a ainsi accompagné plus de 35 000 projets de restauration, sur tout le territoire. Cela est possible grâce aux partenaires et mécènes, ainsi qu'aux près de 45 000 donateurs particuliers (2022) qui, par leur don ou legs, apportent leur pierre à l'édifice global de sauvegarde et de transmission du patrimoine. Ainsi, depuis 5 ans (2018-2022), les ressources mobilisées par la Fondation du patrimoine ont plus que triplé pour atteindre un montant cumulé de 489 M€. Le patrimoine français est incroyablement riche et diversifié. Cadre de vie de nos villes et de nos villages, il fait la beauté de notre pays et la fierté de ceux qui y habitent. Mais il subit les affres du temps et une dégradation progressive, jusqu'au jour où tout bascule. En préservant notre patrimoine, nous transmettons aux générations futures ce que nous avons reçu en héritage. Sauvegarder le patrimoine c'est aussi permettre l'accès à la culture pour tous, développer l'économie locale ainsi que créer des emplois et garantir un développement local et durable

### **FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION OCCITANIE-PYRÉNÉES**

Chargé de Mission régional Alexandre TAHON

Téléphone : 05 32 97 55 42

Mail : occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org

Adresse : 135, allées de Brienne 31000 Toulouse Site : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

**Photo-titre : Mme Delphine Lacaze, M Gérard Bezerra, Mme Nathalie Boulin, Michel Laffargue.**

